



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETTIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB, KABVS 03.05.2024

Visible par le public jusqu'au: 03.05.2029

Numéro de publication: KK08-0000000861

Entité de publication

Offices des faillites du Valais central, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

Vente aux enchères forcée d'immeubles Georges FILLIEZ, succession répudiée

Débiteurs:

Georges FILLIEZ

Nationalité: Suisse

Date de naissance: 25.05.1942

Date de décès: 05.07.2023

Dernier domicile connu:

Vieux-Village 15

1967 Bramois

Objets vendus aux enchères:

Commune de Sion, secteur Sion : part de copropriété de 15/48èmes de la parcelle 22072 et part de copropriété de 6/54èmes de la parcelle 22077. Estimation de l'office selon rapport d'expert : 90'000 francs.

Vente aux enchères

Le 13.06.2024 à 14:30 heure, Salle des Lombards de la Tour Lombarde, Rue Lombarde, le Bourg à 1975 St-Séverin

Indications concernant le dépôt:

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'office, dès le 30 mai 2024

Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Début du délai: 30.05.2024

Fin du délai: 10.06.2024

Point de contact:

Offices des faillites du Valais central, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

Remarques:

Les informations relatives à la vente aux enchères peuvent être consultées sur le site internet des Offices des Poursuites et Faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres. Visites le 3 juin 2024 de 14h à 15h, rendez-vous devant la maison. Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil et de leur no AVS (carte AVS ou LAMal) et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Montant à payer à l'enchère : 11'700 fr. représentant un acompte de 9'000 fr. et une avance de frais de 2'700 francs. Possibilités de paiement : 1) à l'enchère: en espèces ou par garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation du montant de 11'700 fr. sur le compte IBAN CH74 0900 0000 1588 1992 1 de l'Office des faillites du Valais central. Le solde du prix de vente devra être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.